

Minister of Transport



Ministre des Transports

Ottawa, Canada K1A 0N5

NOV 18 2013

Monsieur Larry Miller, député
Président
Comité permanent des transports, de l'infrastructure et des collectivités
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Monsieur le Président,

Afin de faire suite à ma comparution du 18 novembre dernier devant le Comité permanent des transports, de l'infrastructure et des collectivités, et dans la foulée de l'importante étude sur la sécurité ferroviaire au Canada menée en 2008 par ce comité, je demande respectueusement qu'un nouvel examen approfondi soit réalisé sur le régime canadien concernant le transport sécuritaire des marchandises dangereuses et le rôle des systèmes de gestion de la sécurité visant l'ensemble des modes de transport, qu'un rapport intérimaire soit soumis par juin 2014, et que les conclusions de l'étude soient présentées dans un rapport définitif d'ici décembre 2014.

À cet égard, vous trouverez ci-joint une liste de domaines particuliers méritant une étude plus approfondie dans chaque mode de transport ainsi que des questions à prendre en considération concernant le transport des marchandises dangereuses.

Le Comité a un important rôle à jouer dans l'examen et la proposition d'améliorations de la sécurité des transports à l'échelle de tous les modes de transport, c'est pourquoi j'espère sincèrement que les membres du Comité accepteront cette demande.

J'aimerais vous remercier, Monsieur le Président, ainsi que tous les membres du Comité, de votre attention ainsi que du temps et des efforts qui seront consacrés à la réalisation de cette importante étude.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'L. Raitt'.

L'honorable Lisa Raitt, C.P., députée
Ministre des Transports

p.j.



Transport
Canada

Transports
Canada



Comité permanent des transports, de l'infrastructure et des collectivités

Examen proposé du régime canadien concernant le transport sécuritaire des marchandises dangereuses et le rôle des systèmes de gestion de la sécurité visant l'ensemble des modes de transport

Compte tenu des efforts déployés actuellement et dans le passé pour renforcer toujours davantage la sécurité du transport des marchandises dangereuses (TMD) et la mise en œuvre des systèmes de gestion de la sécurité (SGS) au Canada;

Et étant donné l'accroissement des volumes de matières dangereuses transportées (p. ex. le pétrole brut);

Et étant donné les préoccupations constantes en ce qui concerne l'intégration accrue des SGS et la « culture de sécurité » dans tous les modes de transport;

On demande au Comité permanent des transports, de l'infrastructure et des collectivités de prendre les mesures suivantes :

- Examiner le régime actuel du TMD et formuler des recommandations sur d'autres domaines à améliorer;
- Examiner les progrès réalisés au chapitre de la mise en œuvre des SGS dans tous les modes de transport depuis 2008 et formuler des recommandations sur d'autres mesures afin d'en améliorer davantage l'adoption ou la promotion.

Plus précisément, on demande au Comité de prendre en considération les questions suivantes :

Transport des marchandises dangereuses (TMD)

- Quelles mesures supplémentaires pourraient être prises pour renforcer la sécurité du TMD?
- Comment le régime du TMD du Canada se compare-t-il à celui des États-Unis?
- La mise en œuvre des systèmes de gestion de la sécurité devrait-elle être modifiée pour faire en sorte de mettre davantage l'accent sur le transport des marchandises dangereuses?



Transport
Canada

Transports
Canada



Systèmes de gestion de la sécurité (SGS)

- Quelle est la situation actuelle de la mise en œuvre des SGS dans tous les modes de transport?
- La mise en œuvre des SGS a-t-elle permis d'améliorer la sécurité de notre régime de transport?
- Quelles mesures supplémentaires pourrait-on prendre afin d'améliorer encore davantage l'adoption et l'intégration des SGS dans tous les modes de transport (aérien, maritime et ferroviaire)?

On demande respectueusement au Comité de présenter un rapport préliminaire à la ministre des Transports d'ici la fin de juin 2014, et un rapport définitif d'ici la fin de décembre 2014.